



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°24-017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 29 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 29 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	26/03/2024
En exercice : 23	Date d'affichage :	26/03/2024
Présents : 18		
Votants : 22 (dont 4 pouvoirs)		

Présents : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis

Mmes COMBET Claire - GAZET Véronique - GENON Marie - JALLIFFIER-VERNE Christelle - LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

Excusés : MM. BIBOLLET Nicolas - RIZZON Bruno (pouvoir à COMBET Claire) - Mmes BAZIN Josyane (pouvoir à Stéphanie PEREZ) - BOIVINEAU Myriam (pouvoir à RICHARD Denis) - JABOUILLE Martine (pouvoir à PAVIET Laura)

A été nommé secrétaire de séance : Lionel MELLAN



Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE DE VAL-D'ARC ET DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA BLANCHERIE II 2024

Monsieur Denis RICHARD, Adjoint aux finances présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif 2024 de la commune de Val-d'Arc et le budget primitif 2024 du lotissement La Blancherie II.

Le budget de la commune de Val-d'Arc s'équilibre en recettes et dépenses pour la section Fonctionnement à 3 262 271.85 € et en investissement à 4 545 031.87 € et le budget du Lotissement La Blancherie II s'équilibre pour la section fonctionnement à 123 723.28 €



Après avoir entendu le détail des différents postes du budget, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées le budget primitif 2024 de la commune de Val-d'Arc soit :

Fonctionnement	3 262 271.85 €	Trois millions deux cent soixante deux mille deux cent soixante et onze euros et quatre vingt cinq cents
Investissement	4 548 031.87 €	Quatre millions cinq cent quarante huit mille trente et un euros et quatre vingt sept cents

Et le budget du lotissement la Blancherie II soit :

Fonctionnement	123 723.28 €	Cent vingt trois mille sept cent vingt trois euros et vingt huit cents
----------------	--------------	--

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Lionel MELLAN

Monsieur le Maire
Hervé GENON



Le Maire,

Hervé GENON